



Le bulletin d'infos de la CGT du Centre Hospitalier
de Saint-Quentin

Numéro: 9

Date: Février 2016

SOMMAIRE

- L'Edito
- Baromètre social
- La Notation
- Manif du 26 Janvier
- Les prochaines dates

Site Internet de la
CGT du CH

www.cgtchstquentin.fr

page Facebook
Cgt CH St Quentin

L'Edito

Lors de notre congrès du 9 Octobre 2015, vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant secrétaire adjoint du syndicat, permettant ainsi de renforcer toujours plus l'équipe.

Depuis le 4 Janvier, je suis en détachement à 50% au bureau de la CGT. Vu l'expansion de notre organisation (+40 syndiqués encore en 2015!), cette présence devient nécessaire afin d'aider Catherine et Philippe à, toujours et encore, défendre vos droits et préserver, autant que faire ce peut, vos conditions de travail. Bien sûr, je n'oublie pas les autres membres du bureau: Christine, Isabelle, Alain, Arnaud, Olivier et Xavier, qui font également beaucoup pour que cela soit possible.

Cette nouvelle année commence donc, et avec elle toutes les craintes de l'annonce du déficit record de l'exercice financier de l'établissement de 2015! A n'en pas douter, la Direction va chercher comment résorber celui-ci! Le pire est malheureusement à craindre: Non renouvellement des contractuels? Non remplacement des départs en retraite? Fermeture de service? Blocage de l'avancement des carrières? Restrictions des dépenses sur le matériel?... La liste des possibilités est longue!

Que devons-nous mettre en avant pour défendre nos acquis et nos conditions de travail? La qualité de notre travail, la nécessité de le faire dans des conditions décentes, la qualité des soins, de la prise en charge des patients?

Quelles armes avons-nous pour nous défendre? La solidarité, les actions de masse!

Vous l'avez compris, cette année 2016 s'annonce difficile et sera certainement à placer sous le signe de la lutte.

Vous nous avez accordé votre confiance, les membres du bureau de votre syndicat, avec votre aide à tous, ne vous décevrons pas soyez en sûr.

Yohan Colin



Le baromètre social

Questionnaire de qualité de vie au travail, enquête administrative, audit en tout genre, formation, journées participatives,...la Direction semble à l'écoute des souffrances et des besoins du personnel...

Qu'en est il vraiment? Véritables mesures de corrections, de protections, ou volonté d'action de façade servant à masquer la triste réalité?

Nous en sommes sûr, vous n'êtes pas plus dupes que nous. Prenons comme exemple les chiffres du baromètre social qui ne reflètent qu'une quasi satisfaction de tous!!! ETONNANT NON?

Ce baromètre, issu du projet social, fait apparaître des préoccupations pour les agents telles que: manque de personnel, d'écoute du management, de charge de travail trop importante, de manque de respect.

Parallèlement à cela, on propose: conciergerie d'entreprise, journées passions et talents cachés, expérience vie ma vie....cherchez l'erreur!



Bientôt... La réception de votre notation



Comme chaque année, celle-ci a fait l'objet d'un entretien d'évaluation avec votre supérieur hiérarchique.

La note doit être établie à partir de la note précédente obtenue et réévaluée selon la façon de servir de l'année.

De l'évolution de la note dépend l'évolution de votre carrière :

Echelons, passage au grade supérieur ; elle est aussi un coefficient de la prime de service.

Il est établi dans l'établissement pour chaque campagne de notation une statistique des notes par grades et par échelons. Vous pouvez nous demander si votre note correspond à la moyenne de votre grade, nous avons à votre disposition cette statistique.

En cas de désaccord sur votre note ou sur votre appréciation, nous sommes à vos côtés pour tout conseil et pour vous aider dans les démarches de révisions auprès de la commission administrative paritaire locale du 31 Mai 2016.

Vos représentants

CGT aux CAPL



26 JANVIER: LES RAISONS DE LA COLERE!

De nombreuses manifestations ont eu lieu ce mardi 26 janvier contre les conséquences des mesures d'austérité dans les trois versants de la fonction publique.

Les services publics et ses agents sont considérés comme des « dépenses publiques » à supprimer, alors qu'ils sont indispensables pour l'économie et le bien commun, et que leur travail, comme tout travail, est créateur de richesses.

Quelques chiffres éloquentes :

- La valeur du point d'indice (conditionnant le calcul de tous les traitements des fonctionnaires) a perdu 6,9% depuis juillet 2010.
- La part du Produit Intérieur Brut dédiée aux traitements des fonctionnaires (salaires, primes et pensions) a perdu 0,5 point, soit - 10 milliards d'euros.
- Il y a 25 ans, le salaire minimum des fonctionnaires correspondait au SMIC +6%, en 2016, il ne correspond plus qu'au SMIC + 1%.
Il y a 25 ans, le recrutement en Catégorie A correspondait au SMIC +70% et en 2016, il ne correspond plus qu'au SMIC + 10%.
Aujourd'hui : l'évolution de carrière d'un agent en catégorie C ne lui fait gagner que 25 euros net mensuel de plus que son salaire d'embauche.
- 5% d'augmentation du point d'indice représenterait 1,5 milliards d'euros de rentrées supplémentaires pour la Sécurité Sociale (retraite et maladie)
- le CICE 2016 coûtera à l'état 33 milliards d'euros (donnés au patronat) : avec cette somme 700 000 fonctionnaires auraient pu être recrutés.

Les choix des différents gouvernements de stigmatiser les fonctionnaires pour une société du « tout privé » entraînent des inégalités d'accès à la santé, à l'éducation, aux services communaux..., et aux biens communs qui se réduisent irréversiblement.

Dans la fonction publique hospitalière, la nouvelle loi « santé », adossée au plan triennal d'économies de 3 milliards d'euros, ne fait que renforcer cette logique et va entraîner, de fait, la fermeture de milliers de lits dans les hôpitaux.

L'engagement des fonctionnaires hospitaliers n'est plus à démontrer; il est temps que le gouvernement réponde à leurs attentes concernant leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail, en leur assurant notamment la prise de leurs repos et des jours RTT dûs, et leur attribue les moyens nécessaires pour exercer leurs missions au service de leurs concitoyens.

Prochaines dates

CE: 23 Février, 22 mars, 26 Avril, 14 Juin
CTE: 29 Février, 23 Mai, 27 Juin
CAPL le 31 Mai

CHSCT: 21 Mars, 6 Juin
Bilan social le 18 Avril
Collectif ouvrier le 12 Mai

Demande d'adhésion

Par coupon à envoyer au local CGT

Nom: _____
Prénom: _____
Service: _____
Grade: _____

En nous contactant:



Local: 03 23 06 74 40
Portable: 06 18 75 36 06



Mail: cgt@ch-stquentin.fr